

ECOLE DE LA GRH POINTS D'ACTUALITE

OCTOBRE 2010

REFORME DES RETRAITES

- **POUR MÉMOIRE SEULEMENT (Texte non voté...)**
 - Relèvement de deux ans de : Age d'ouverture du droit à la retraite, limite d'âge, durée de service
 - Relèvement taux de cotisations de 7,85% à 10,55% en 10 ans
 - Minimum garanti, parents de trois enfants
- **Actions restant à mener après publication de la loi :**
 - **transposition par voie réglementaire des dispositions de la loi aux fonctions publiques territoriale et hospitalière** et aux ouvriers d'Etat ;
 - prise des **décrets d'application** : relèvement des âges, taux de cotisation, condition d'interruption d'activité pour les parents....
 - Documents de **communication à destination des agents** sur les nouvelles dispositions.
- Publication des textes réglementaires avant la fin 2010

RÉNOVATION DU DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

- Rappel de la loi du 5 juillet
- Consécration du champ de la **négociation** dans la FP (extension du champ, critères de reconnaissance de la validité des accords), mesures entrées en vigueur;
- **Election = source de représentativité et de légitimité des OS**
 - Corps électoral élargi (ANT)
 - Scrutin de liste (et non sigle)
 - Novembre 2011 → novembre 2014 : **Convergence des élections professionnelles dans la FPE** et la FPH en octobre 2011 et la convergence inter-fonctions publiques à l'horizon 2015.
- Abandon du paritarisme dans FPE
- CHSCT
- Engagement de la concertation sur les droits et moyens syndicaux
- **Points en débat**
- Détermination de la composition des instances (taille des instances/ petites OS)
- Niveau de représentation des employeurs publics de la FPT.
- Engagement ou non d'une négociation sur les moyens des organisations

AGENTS NON TITULAIRES

→ **Rappel** : 800.000 dans la fonction publique **malgré 16 plans de titularisation** depuis 1950.

Quatre orientations communes aux trois fonctions publiques :

- **une redéfinition des cas de recours au contrat;**
- **plus stricte définition des procédures de recrutement, de renouvellement et de fin de contrat ;**
- **portabilité du CDI;**
- **amélioration des conditions de gestion des ANT (évaluation, form pro, rému et participation).**

• Actions réalisées et premiers résultats

- **groupe de travail** en mai 2009 avec les OS
- **cinq réunions d'approfondissement** avec OS et employeurs publics (fin le 9/11)

• Difficultés prévisibles

- **Ouverture ou non d'une éventuelle négociation.**

LA POLITIQUE SALARIALE

- **Actions réalisées et premiers résultats**
- **Valeur du point** : Augmentation de la valeur du point de 0.5% au 1^{er} juillet 2010.
- **Prolongement de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat sur l'ensemble de la période 2011-2013 :**
- **Mesures relatives aux grilles :**
 - Catégorie C : relèvement du sommet de la grille des corps administratifs de catégorie C (**publication début 2011**).
 - Catégorie B : Nouvel espace statutaire (NES) est mis en œuvre **avant fin 2011**, en lien avec les fusions de corps.
 - Catégorie A : relèvement de la borne sommitale de certains corps de A (examen sur la période 2011-2013). Mise en place du (Grade à accès fonctionnel) GRAF en priorité pour le corps des AC (**publication début 2011**), et celui des attachés d'administration au sein d'un corps interministériel (**publication 1^{er} trimestre 2011**). Le bas de grille sera relevé à l'indice brut 404, soit 16 points d'indice majoré, et ce également dès 2011.
- **Mesures relatives aux régimes indemnitaires (slide suivant)**
- **Réforme Indemnité de résidence et supplément familial de traitement : examen textes en décembre 2010.**
- **Points en débat**
- Tassement du bas de la grille de catégorie C.
- Extension de la PFR et problématique budgétaire, idem pour intéressement collectif

RÉMU PERFORMANCE ET INTÉRESSEMENT COLLECTIF

- La PFR s'applique dans un premier temps à la filière administrative de la FPE, soit 45 400 agents au 1^{er} septembre 2010
 - l'ensemble des **attachés d'administration** doit d'ici 2012 se voir appliquer la PFR (**14 400 attachés en bénéficiant aujourd'hui**).
 - les **administrateurs civils**, les **emplois fonctionnels de direction de l'administration centrale** et ceux de direction de **l'administration territoriale** de l'Etat, pour lesquels la PFR est applicable depuis le 1^{er} janvier 2010 , **soit 3 300 agents**;
 - les agents de **catégorie B** (secrétaires administratifs, secrétaires de chancellerie, etc.) dans le cadre d'une adhésion volontaire des ministères : **27 700 agents bénéficient aujourd'hui de la PFR.**
- **Actions restant à mener**
- **Finaliser l'extension de la PFR de la filière administrative** en y intégrant la catégorie C (fin 2010)
- **Etendre la PFR à d'autres filières de la FPE** (filière sociale, 12 600 agents fin 2010, filière technique (2011) : 38 500 agents).
- **Etendre la PFR dans les deux autres versants de la fonction publique** (FPH très avancée).
- **Mettre en œuvre la prime d'intéressement à la performance collective** : publication décret et circulaire FPE fin 2010. Extension aux deux autres versants de la fonction publique sur la période du salarial triennal.
- **Difficultés rencontrées ou prévisibles**
- L'extension PFR à filière technique et filière sociale de la FPE conditionnée par rythme des fusions de corps.

MOBILITE

- **Actions réalisées et premiers résultats**
- **Entrée en vigueur dès le lendemain de la publication de la loi des principales dispositions relatives à la mobilité et au recrutement dans la fonction publique** et publication de la moitié des textes d'application (appréciation de la valeur professionnelle, réforme de la commission de déontologie, assouplissement des cumuls d'activités, reconnaissance des avantages de carrière acquis en détachement,...).
- Mise en œuvre d'un plan de communication et de formation sur les nouveaux outils de la loi (réorientation professionnelle, cumuls d'activités, dématérialisation du dossier du fonctionnaire, ...)
- **Actions restant à mener**
- Achèvement du chantier réglementaire par la publication des textes FPH et FPT
- Diffusion d'une doctrine interministérielle sur l'articulation entre les différents outils statutaires de mobilité.
- Publication du décret relatif à la réorientation professionnelle
- **Difficultés rencontrées ou prévisibles**
- Gel des mobilités dans un contexte de restructurations administratives (blocage des demandes de mobilité, priorité accordée aux reclassements en interne, obstacles de gestion budgétaire à l'accueil d'agents extérieurs au service).

VOLET RH DE LA REATE

- **Actions réalisées et premiers résultats :**

- Déploiement 22 plates-formes régionales d'appui interministériel à la GRH (PFRH) entre juillet 2009 et mars 2010. Elaboration de la charte de gouvernance des PFRH en janvier 2010. Formation et animation du réseau des PFRH et pilotage fonctionnel par la DGAFP.
- Elaboration, avec l'appui de groupes de travail interministériels entre mars et décembre 2009 et en étroite concertation avec les OS, d'une charte de gestion RH des DDI (circulaire PM du 5 janvier 2010)
- Organisation de sept séminaires interrégionaux de présentation de la charte (SGG - DGAFP, avec le concours des PFRH)
- Elaboration et diffusion d'une plaquette destinée aux 43 000 agents affectés en DDI
- Engagement des travaux de convergence et d'harmonisation des processus RH

- **Actions restant à mener pour réaliser l'objectif :**

- Mise en œuvre des mesures de convergence et d'harmonisation

- **Difficultés rencontrées ou prévisibles :**

- Harmonisation des processus pour les agents affectés en DDI aura un fort impact sur l'ensemble des agents des cinq ministères concernés.
- L'harmonisation souhaitée par le Président de la République par alignement sur les régimes les plus favorables induit un coût budgétaire non négligeable.
- Bourses nationales et régionales interministérielle de l'emploi public

FUSIONS DE CORPS

- **Rappel de l'état des lieux et des objectifs**
- De 2005 à 2010 → 320 suppressions de corps qui ont permis de ramener de 700 à 380 le nombre de corps de la FPE. D'ici 2015, 150 corps doivent être supprimés.
- **Actions réalisées et premiers résultats**
 - 114 projets de suppression de corps identifiés.
 - NES, fusions « horizontales », Graf conditionné vont accélérer le mouvement
- **Actions restant à mener pour réaliser l'objectif**
 - Vadémécum présenté par la DGAFP aux ministères (mi-octobre) et aux OS(mi-novembre).
- **Difficultés rencontrées ou prévisibles**
 - Les coûts induits pourront justifier l'étalement dans le temps de ces mesures.

REFONTE GRILLES

- **Catégorie B** : nouvel espace statutaire (NES) de la catégorie B, auquel les corps de catégorie B adhéreront au plus tard fin 2011, le cas échéant dans le cadre de fusions de corps.
- **Catégorie A** : La revalorisation des corps de catégorie A doit conduire à la création d'un « grade à accès fonctionnel » (GRAF), valorisant l'exercice préalable de fonctions correspondant à un niveau élevé de responsabilité (dans leur grade ou sur statut d'emploi).

Actions restant à mener pour réaliser l'objectif

- **Catégorie A** : Création du GRAF général interviendra, dès 2011, dans le corps des administrateurs civils et dans le corps interministériel des attachés d'administration, auquel les ministères pourront adhérer
 - **Catégorie B** : Réforme à transposer aux personnels médico-sociaux des trois fonctions publiques. Ok pour FPH mais pas FPT (OS revendiquent le classement de ces corps en catégorie A).
 - **Catégorie C** : La réforme des grilles de catégorie C reste à mettre en œuvre
-
- **Difficultés rencontrées ou prévisibles**
 - Revalorisation des corps conditionnée par réalisation d'opérations de fusion, parfois difficiles à mettre en œuvre (oppositions syndicales, harmonisation préalable des règles de gestion nécessaire, difficultés techniques SIRH).
 - Les conditions de revalorisation des personnels infirmiers
 - Tassement de la grille fonction publique → risque de nouvelles revendications de revalo en catégorie B.

SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Actions réalisées et premiers résultats :
- **Groupes de travail sur les instances** au cours du 1^{er} semestre 2010, d'autres sont prévus à l'automne, **l'objectif étant que le décret portant notamment création des CHSCT soit publié avant la fin de l'année 2010.**
- Premières mesures mises en œuvre concernant le **suivi médical des agents ayant été exposés à des substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR)**, le rappel des obligations des employeurs en matière notamment d'élaboration du **document unique**, l'expérimentation de l'enquête **SUMER**, les **référentiels de formation**, et la tenue d'un groupe de travail sur les **risques psychosociaux** .
- travail sur la meilleure **articulation entre le service des pensions et les services gestionnaires** en matière d'invalidité, la **proratisation des primes** pendant les congés maladie et **l'extension du bénéfice du demi traitement** à tous les cas d'attente d'une décision de l'administration. Les décrets dédiés devront être publiés d'ici la fin de l'année 2010.
- Actions restant à mener :
- Si des mesures devraient être mises en œuvre fin 2010 ou début 2011, les mesures relatives aux risques professionnels et notamment les **TMS et CMR** en ce qui concerne la diffusion d'informations aux agents ne pourront être mis en œuvre avant 2011 dans la mesure où elles sont directement **liées à la mise en place de l'instance commune inter FP.**

EGALITE / DIVERSITE

- **Rappel de l'état des lieux et des objectifs**
- Décembre 2008 mise en place des classes préparatoires (**CPI**) dans ses écoles de fonctionnaires.
- Des inégalités touchant les **femmes** subsistent, notamment en matière de déroulement de carrière ou d'accès aux emplois supérieurs .
- objectif de 6% d'emploi de personnes **handicapées**
- **Actions réalisées et premiers résultats**
- A ce jour, 22 classes préparatoires intégrées dans les écoles de fonctionnaires (par exemple : IRA, ENA, EHESP...) accueillant 400 élèves. Des taux de réussite très encourageants (30 % au dernier concours d'accès aux IRA).
- Part des femmes sur emplois « décret 55 » est passée en 7 ans de 21 à 32%
- En 2008, hausse de plus de 50 % des recrutements de personnes handicapées par rapport à 2007

Actions restant à mener

- Atteindre un objectif de 500 élèves en CPI
- Une mission d'étude sur l'égalité hommes-femmes vient d'être confiée à Madame Françoise Guégot, députée de la Seine-Maritime.
- Nouveaux plans de recrutements chiffrés pour la période 2010-2013 pour le recrutement de personnes handicapées. Il est demandé aux ministères de programmer d'ici la fin de l'année d'une campagne de sensibilisation au handicap à l'attention des agents publics

